

PROGRES PAR LES CERCLES AGRICOLES

Cercle de la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, comté de l'Islet.—Programme d'opérations pour l'année 1895.

PRIMES OFFERTES

Pour les meilleures pièces d'avoine bien améliorées, d'un arpent :

1er, \$1.00; 2e, \$3.50; 3e, \$3.00; 4e, \$2.50; 5e, \$2.00; 6e, \$1.50; 7e, \$1.00; 8e, \$0.50.. \$18.00

Pour les meilleures pièces d'un arpent de betteraves à vache, choux de Siam, carottes, bettes et choux moolliers :

1er, \$4.00; 2e, \$3.50; 3e, \$3.00; 4e, \$2.50; 5e, \$2.00; 6e, \$1.50; 7e, \$1.00; 8e, \$0.50.. \$18.00

Pour les meilleures pièces d'un arpent de lentille, pois et avoine :

1er, \$3.00; 2e, \$2.50; 3e, \$2.00; 4e, 1.50; 5e, \$1.00; 6e, \$0.50..... \$10.50

Pour les meilleurs jardins potagers :

1er, \$3.00; 2e, \$2.50; 3e, \$2.00; 4e, \$1.50..... \$9.00

Pour les vergers les mieux entretenus :

1er, \$3.00; 2e, \$2.50; 3e, \$2.00; 4e, \$1.50..... \$9.00

CONDITIONS DES CONCOURS

1. Pour concourir, il faudra être membre du cercle, avoir payé sa contribution d'une piastre, pour laquelle le membre a droit à la valeur d'une piastre en grains et, de plus, a droit au *Journal d'Agriculture* gratuitement.

2. Chaque concurrent devra notifier le secrétaire de son intention, le ou avant le 1er juillet.

3. Les terrains qui seront inscrits pour les concours d'avoine devront être des terrains qui demandant des améliorations ont été mis dans une condition aussi parfaite que possible, (amoullissement, engrais, enlèvement des roches, assainissement, etc.)

4. Les terrains destinés aux légumes devront être amoullis, engraisés et exemptés de mauvaises herbes, et en bon état de croissance.

5. Les jardins potagers devront contenir tout ce qu'il faut pour l'usage d'une famille pendant une année.

6. Les arbres fruitiers devront être en bon état de rapport et de croissance; les nodules noirs des pruniers et des cerisiers devront être coupés dans la dernière quinzaine de juillet.

7. Les juges devront se guider sur la manière intelligente dont chaque concurrent aura travaillé et autres instructions spéciales qui leur seront données par les directeurs.

8. Les visites devront se faire au commencement d'août.

9. Les concurrents heureux devront faire un rapport verbal de leurs concours à une assemblée du cercle, pour le profit des autres membres.

10. Le but de ces concours n'est pas tant de gagner quelques piastres, mais plutôt d'inculquer aux cultivateurs l'amour de la culture améliorée et d'avoir en même temps un moyen de s'instruire en profitant des expériences fructueuses des autres.

Il a aussi été décidé à la même assemblée que le secrétaire soit autorisé à acheter, à même les fonds en caisse, un crible séparateur pour l'usage des membres.

L'argent provenant des souscriptions va être employé, cette année comme par le passé, à l'achat de graines fourragères.

Chs. Fr. LORNO, Président.
A. BOURGVAULT, Sec.-Trésorier.

Cercle de la paroisse de Ste-Christine, Comté de Brégot

Programme d'opérations

1. Vu que le cercle, dans le cours de l'année dernière, a pu se procurer des reproducteurs de race améliorée des races bovine et porcine, les membres du cercle se trouvent en conséquence en état d'améliorer leurs troupeaux.

2. Qu'après avoir amélioré ses races d'animaux, il fallait maintenant travailler en vue de la plus grande production de lait de la meilleure qualité possible, et surtout aviser aux moyens de maintenir, le plus longtemps possible, la production du lait chez les vaches laitières, afin d'en arriver à pouvoir pratiquer l'industrie beurrière pendant l'automne et la plus grande partie de l'hiver.

3. Quo pour arriver à ce but il fallait cultiver des légumes fourragers; qu'en conséquence il fallait encourager ce genre de culture. Quo pour on donner l'élan, puisque cette culture n'est pas encore répandue dans la paroisse, on consacrerait on ce genre l'octroi du gouvernement, et que des prix seraient accordés à ceux qui cultiveraient soit du blé-d'Inde, soit des choux de Siam, soit des carottes.

Résolu : 1. Que huit piastres, partagées en six prix, soient employées à récompenser les meilleures cultures d'un demi-arpent de blé-d'Inde.

2. Que la somme de huit piastres, partagées en six prix soit employée à récompenser les meilleures cultures d'un quart d'arpent de choux de Siam

3. Huit piastres, aux mêmes conditions, pour un huitième d'arpent de carottes.

La souscription des membres du cercle, pour certaines raisons, devra être employée à l'achat de graines fourragères et ce, surtout, afin d'encourager tous les cultivateurs à faire partie du cercle agricole.

Cercle de la paroisse de Ste-Victoire, comté de Richelieu

Programme d'opérations pour l'année 1895

PRIMES OFFERTES

1ère classe—1 arpent, patatas.
5 prix : \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.00, \$0.50..... \$9.00

2e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, blé d'Inde à silo
4 prix : \$3.00, \$2.00, \$1.00, \$0.50..... 6.50

3e classe—1 arpent, blé d'Inde.
5 prix : \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.00, \$0.50..... 9.00

4e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, carottes.
4 prix : \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50..... 5.00

5e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, choux de Siam.
4 prix : \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50..... 5.00

6e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, betteraves.
4 prix : \$2.00, \$1.00, \$0.50, \$0.25..... 3.75

7e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, betteraves à sucre.
5 prix : \$3.00, \$2.00, \$1.00, \$0.50, \$0.25..... 6.75

8e classe—2 arpents de trèfle
5 prix : \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.00, \$0.50..... 9.00

9e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, fourrage vert, pois, avoine, lentille, blé-d'Inde.
5 prix : \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.00, \$0.50..... 9.00

10e classe— $\frac{1}{2}$ arpent, pois.
4 prix : \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50..... 5.00

11e classe—2 arpents, avoine.
4 prix : \$2.00, \$1.00, \$0.50, \$0.25..... 3.75

12e classe—2 arpents, avoine (Prize Cluster).
5 prix : \$3.00, \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50..... 8.00

13e classe—2 arpents, orge.
4 prix : \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50..... 5.00

14e classe—6 arpents, pacago.
5 prix : \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.00, \$0.50..... 9.00

15e classe—2 arpents, goudriole.
4 prix : \$2.00, \$1.00, \$0.50, \$0.25..... 3.75

16e classe—1 jardin potager.
4 prix : \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50..... 6.00

17e classe—100 choux moolliers.
3 prix : \$2.00, \$1.00, \$0.50.. 3.50

18e classe—Pour étable le mieux toncu.
7 prix : \$1.00, \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.00, \$0.75, \$0.50.. 13.75

RÈGLEMENT

1. L'ouverture de ce concours commencera le 2 juillet prochain.

2. Seront admis à concourir tous les membres du cercle agricole qui n'ont pas payé au secrétaire une piastre (\$1.00) avant le premier juin 1895, et on leur donnera pour une piastre de grain, soit en mil ou en trèfle.

3. Celui qui souscrit après le premier juin n'aura point de grain.

4. Tous les membres du cercle auront le droit de se servir des semoirs pour les légumes.

5. Les compétiteurs devront, avant de prendre part à ce concours, payer au secrétaire, avant le 1er juillet, leur entrée qui sera de vingt cents (\$0.20), sinon ils seront hors du concours, et ils devront donner au secrétaire la liste des articles qu'ils doivent faire exhiber avant de la soumettre au juge.

6. La décision du juge sera finale, sans appel.

7. Nul compétiteur n'aura droit à plus d'un prix dans la même classe.

8. Deux membres ne pourront pas concourir sur la même forme qui leur appartiendra.

9. Le juge aura à faire attention pour la neuvième classe : que le fourrage vert soit près du pacage.

10. Pour avoir droit de concourir dans la dix-huitième classe, il faudra payer au secrétaire vingt cents (\$0.20) pour payer le juge.

10. Les prix offerts à ce concours se ont diminués si l'octroi est moindre de soixante cents (\$0.60) par membre.

A. ST MARTIN,
Président

HER. PAULUS,
Sec. trésorier

Cercle de St-Cyrille de Wendover

On nous écrit : Cette jeune paroisse, qui compte à peine vingt-six ans d'existence, a déjà pris place au nombre des localités d'une certaine importance et elle se fait gloire d'entrer dans la

voie nouvelle de progrès matériel qui nous est ouverte et tracée par nos agronomes officiels. Assise sur un sol généralement très fertile, elle est traversée par le chemin de fer du comté de Drummond; elle réunit ainsi toutes les conditions requises pour l'exploitation avantageuse de ses richesses forestières, agricoles et minières. L'industrie laitière y fait des progrès rapides. En 1881, l'unique fromagerie établie par M. L. de Bilodeau au 3ème rang de Simpson (où était le plus fort noyau de la population), livrait au commerce 15,000 livres de fromage. L'année dernière les trois fromageries de MM. Cyr, Valois et Raymond ont payé à leurs patrons une somme d'environ \$18,000.

Ce printemps, outre une fromagerie nouvelle, nous voyons avec bonheur s'établir dans le village une buanderie dont l'inauguration promet un avenir prospère. En effet, aujourd'hui 5 avril, malgré deux fromageries en opération, elle a reçu 5,300 lbs de lait.

Pour de paroisses, croyons-nous, ont plus que St-Cyrille le véritable esprit de progrès. Les cultivateurs, les membres du cercle agricole en particulier, sont très avides de s'instruire et suivent avec intérêt le *Journal d'Agriculture* dont ils cherchent à mettre les conseils en pratique. Les conférences agricoles, malheureusement trop rares, y font toujours parmi eux un bien très marqué. Il y a d'ailleurs ici plusieurs hommes intelligents et pratiques que nous ne nommerons pas pour ne pas blesser leur humilité; ces braves cultivateurs sont toujours prêts à marcher en avant, en adoptant les meilleurs systèmes et même on faisant certains essais de culture sur une échelle proportionnée à leurs moyens. Une dizaine de cultivateurs possèdent de bons "silos" et il y a dans la paroisse une vingtaine de "coupe-paille" ou "coupe-racines". La culture des légumes fourragers commence aussi à prendre de l'extension, grâce au concours organisé l'année dernière par le cercle agricole.

Il y a encore ici plusieurs terres inoccupées. Les personnes qui ont de l'activité et un petit capital ne pourront pas trouver d'endroits plus avantageux pour les faire valoir.

Nul doute que dans un avenir assez prochain, St-Cyrille deviendra une paroisse de premier ordre habitée par une population compacte heureuse et prospère.

NOTES AGRICOLES

Le secrétaire du cercle agricole de St-Alexis, comté de Montcalm, nous informe qu'il a été ensemencé cette année, dans cette paroisse, au moins cent arpents en carottes et betteraves de plus que d'habitude et dit que cela est dû aux instruments aratoires dont le cercle a fait l'acquisition et qu'il a mis à la disposition de ses membres.

* * *

La taxe la plus forte que le cultivateur canadien a à payer, c'est la dépense causée par le mauvais état des chemins. Si chacun de nous, sans exception, faisait ce qu'il lui est possible de faire pour niveler et améliorer la partie du chemin qui passe devant sa terre, on calcule que notre population agricole réaliserait par an une économie d'au moins un million de piastres.

* * *

Il est temps de préparer la bouillie bordelaise; n'attendez pas, pour *sprayer* votre champ de pommes de